

---

## Administrer les « ressources naturelles », XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Alice Ingold

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21750>

ISSN : 2431-8698

### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 195-197

ISSN : 0398-2025

### Référence électronique

Alice Ingold, « Administrer les « ressources naturelles », XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21750>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Administrer les « ressources naturelles », XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Alice Ingold

---

Alice Ingold, *maître de conférences*

## Institutions de la nature. Savoirs juridiques et savoirs techniques

- 1 Dans le prolongement du séminaire co-organisé avec Silvia Sebastiani sur les « Géographies de la nature : empires et environnement (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », les séances sur « Les institutions de la nature » ont posé de premiers jalons pour une histoire de formes pionnières d'*enquête sociale* au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'est agi notamment de mettre en lumière tout un corpus d'enquêtes – menées dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – dans lesquelles s'expérimentent des tentatives originales pour élaborer une « science sociale » : dès avant les enquêtes leplaysiennes – qui anticipent elles-mêmes « l'invention » des enquêtes scientifiques de la sociologie académique – ces enquêtes participent à l'élaboration de premiers questionnaires sur le fonctionnement social. L'originalité de ces enquêtes réside dans le fait qu'elles se sont développées à l'épreuve de conflits d'usage et de jouissance d'un territoire et de ses ressources, notamment pour la gestion des cours d'eau. C'est dire que tout leur intérêt résulte dans la façon dont les différents protagonistes des conflits – des simples usagers aux fonctionnaires de l'administration en passant par les ingénieurs et les avocats requis à l'appui de leurs causes – parviennent à concilier et faire converger leurs savoirs propres sur l'objet de leur conflit. Dans la période post-révolutionnaire, l'accès à l'eau voit en effet se déployer de très nombreux conflits relevant de règles multiples, souvent discordantes, parfois concurrentes. Dans chaque conflit sont susceptibles de jouer ou d'être mobilisées des règles de nature très diverse et au coefficient de juridicité extrêmement dénivelé : règles juridiques, règles administratives, elles-mêmes hétérogènes, et règles sociales. Cette superposition non concordante de règles confère un grand poids à la

capacité des différents acteurs à faire reconnaître ou imposer leur définition des situations en cas de conflit. Dans l'indétermination des règles qui peuvent s'appliquer, les savoirs qui permettent d'étayer la définition d'un conflit ou d'un problème jouent un rôle essentiel. L'accès à l'eau, qu'il soit maintenu par reconnaissance de droits acquis par la justice, obtenu par autorisation de l'administration ou modifié à la suite d'un conflit, suscite chez l'ensemble des protagonistes intéressés à l'usage de l'eau ou à sa régulation – ingénieurs, agents de l'administration, juristes et magistrats, mais aussi propriétaires, usiniers ou usagers – une *volonté de savoir* qui se déploie sous forme d'*enquêtes*. Parmi ces enquêtes, certaines ont constitué des premiers lieux d'élaboration d'une articulation inédite de divers aspects du « social », articulation thématifiée par les acteurs à l'épreuve de la résolution de conflits. Par ces enquêtes, les protagonistes ne s'engagent pas seulement dans un examen critique des règles et de leur possible agencement, ils proposent aussi de décrire la situation à laquelle ils participent. Ces descriptions prennent des formes variées, de l'histoire des usages de l'eau et de leurs procédés techniques, à l'histoire des institutions encadrant les collectifs d'usagers et de leurs rapports avec les autorités souveraines, en passant par la peinture d'un territoire ou d'un paysage façonné par l'homme. Ces enquêtes se sont ainsi traduites par d'importantes opérations de recueil d'archives, de transcription ou de traduction de documents anciens, mais aussi par des recherches sur le territoire, topographiques, toponymiques ou archéologiques. Dans ces descriptions, un rôle prépondérant est accordé à l'histoire, appelée à rendre compte des processus ayant participé à la singularité – irréductible à un corps de règles – de chaque conflit. Ces enquêtes ne constituent pas seulement la restitution d'une réalité qu'elles contribueraient à stabiliser ; elles sont indissociables de tentatives – concurrentes – de clarification d'une situation. Elles ont donné lieu, dans certains cas, à des études systématiques sur les institutions, les règles techniques, juridiques et sociales encadrant les sociétés intéressées à l'usage des eaux. Une série de travaux savants paraissent ainsi à partir des années 1810 : menés dans un ancrage régional très marqué, j'ai observé cependant qu'ils paraissent de façon concomitante dans plusieurs régions d'Europe, en France, en Espagne, en Italie. Ces textes, et leurs auteurs, décrivent des dispositifs de savoirs, des règles et des institutions politiques et juridiques qui présentent de grandes similitudes entre elles : ils y défendent des formes originales de régulations collectives de la ressource en eau, des savoirs et des règles qui régissent les relations entre usagers, des formes particulières de résolution des conflits, voire des juridictions spéciales relevant de la justice sommaire. Cette littérature engagée, aux prises avec des questions concrètes et pratiques, a donné lieu aux premières descriptions articulant de façon méthodique et systématique les dimensions économique, sociale et politique des sociétés dans leur rapport au territoire et à ses ressources. Bien loin des institutions académiques, c'est à l'épreuve des conflits que se sont inventés des savoirs sur la société dont les acteurs sociaux sont les auteurs.

## Publications

- « Gouverner les eaux courantes en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Administration, droits et savoirs », *Annales HSS*, n° 1, janvier-mars 2011, p. 69-104.
- « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? ». *Annales HSS*, introduction au numéro spécial « Environnement », *op. cit.*, p. 11-29.

- « Do interesse público sob o fascismo : Paisagem, jardins e patrimônio em Mllão », *Revista Memória em Rede*, Pelotas ([www.ufpel.edu.br/ich/memo-riaemrede](http://www.ufpel.edu.br/ich/memo-riaemrede)), vol. 2, n° 6, janvier-juin 2012, p. 16-32.
  - Avec Julien Dubouloz, *Faire la preuve de la propriété. Droits et savoirs en Méditerranée (Antiquité - Temps modernes)*, Rome, École française de Rome, 2012.
  - « Conflits sur les eaux courantes en France au XIX<sup>e</sup> siècle entre administration et justice. De l'enchevêtrement des droits et des savoirs experts », dans *Faire la preuve de la propriété. Droits et savoirs en Méditerranée (Antiquité - Temps modernes)*, *op. cit.*, p. 303-333.
  - « Vom recht zum ingenieurwissen : Konflikte um fliessgewässer in Frankreich im 19. jahrhundert », *Zeitschrift für agrargeschichte und agrarsoziologie*, n° 1, 2012, p. 24-38.
- 

## INDEX

**Thèmes** : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe